

Секция «44.3 Актуальные вопросы права Франции (на французском языке)»

Le principe de laïcité en droit français: évolution ou limitation des droits de l'homme?

Научный руководитель – Шапенко Екатерина Николаевна

Садыхова Медине Гаджиевна

Студент (бакалавр)

Московский государственный университет имени М.В.Ломоносова, Юридический факультет, Кафедра экологического и земельного права, Москва, Россия

E-mail: madina.s.0806@gmail.com

Le principe de laïcité, consacré à l'article premier de la Constitution française, a toujours été considérée comme une garantie de la neutralité de l'État et de la liberté de conscience. La loi de 1905 sur la séparation de l'Église et de l'État a établi un modèle dans lequel l'État n'intervient pas dans la sphère religieuse, garantissant ainsi l'égalité des confessions et protégeant la liberté individuelle de religion.

Cependant, au XXI^e siècle, le contenu de ce principe a considérablement évolué. Les lois de 2004 (interdisant les symboles religieux dans les écoles publiques) et de 2010 (interdisant la dissimulation du visage dans les espaces publics), ainsi que les restrictions qui ont suivi dans le domaine de l'éducation et du sport, montrent que la laïcité est de plus en plus utilisée comme un outil de régulation du comportement des individus dans l'espace public.

Cette interprétation extensive de la laïcité est-elle conforme aux principes de protection des droits de l'homme ou se transforme-t-elle en un mécanisme permettant de les limiter ?

La liberté de pensée, de conscience et de religion est garantie par l'article 9 de la Convention européenne des droits de l'homme. Dans sa jurisprudence, la Cour européenne des droits de l'homme reconnaît que le modèle français est compatible avec la Convention. Dans son arrêt relatif à l'affaire S. A. S. c. France (2014), la Cour a validé la loi française interdisant le port du voile intégral. Si elle a rejeté les arguments de la France fondés sur la sécurité publique et la dignité de la femme, elle a néanmoins accepté le principe de « vivre-ensemble », ce qui pourrait donner à l'État français un pouvoir discrétionnaire étendu.

De son côté, le Conseil constitutionnel français considère le principe de laïcité comme un élément fondamental de l'identité constitutionnelle et de l'unité républicaine.

Formellement, les restrictions imposées répondent aux critères de légalité et d'objectif déclaré. Cependant, un changement progressif de l'accent se dessine : si, à l'origine, la laïcité limitait l'État, elle semble aujourd'hui restreindre de plus en plus l'individu. La sécurité et la défense du modèle laïc d'intégration sont souvent avancées comme arguments en faveur d'une intervention préventive dans le domaine de l'expression religieuse.

Le modèle français se trouve à la limite de l'équilibre acceptable : tout en maintenant la conformité formelle avec les normes internationales, la priorité donnée à l'intérêt public sur l'autonomie individuelle est renforcée. L'élargissement de l'interprétation de la laïcité peut conduire à l'érosion de son contenu originel en matière des droits de l'homme.

Ainsi, la France est tenue de trouver un compromis délicat entre les exigences de sécurité publique et la liberté de religion, où la stabilité de cet équilibre repose sur le strict respect du principe de proportionnalité des restrictions.

Источники и литература

- 1) Texte intégral de la Constitution du 4 octobre 1958 en vigueur [Электронный ресурс]. URL: <https://www.conseil-constitutionnel.fr/le-bloc-de-constitutionnalite/texte-integral-de-la-constitution-du-4-octobre-1958-en-vigueur>

- 2) LOI n° 2004-228 du 15 mars 2004 encadrant, en application du principe de laïcité, le port de signes ou de tenues manifestant une appartenance religieuse dans les écoles, collèges et lycées publics [Электронный ресурс]. URL: <https://www.legifrance.gouv.fr/jorf/id/JORFTEXT000000417977>
- 3) LOI n° 2010-1192 du 11 octobre 2010 interdisant la dissimulation du visage dans l'espace public [Электронный ресурс]. URL: <https://www.legifrance.gouv.fr/loda/id/JORFTEXT000022911670>
- 4) L'arrêt S.A.S. c/ France de la Cour européenne des droits de l'homme [Электронный ресурс]. URL: [https://hudoc.echr.coe.int/fre#{%22itemid%22:\[%22001-145240%22\]}](https://hudoc.echr.coe.int/fre#{%22itemid%22:[%22001-145240%22]})